

Favoriser l'apprentissage de l'orthographe en cycle 3

FAQ de l'enseignant-expérimentateur

Lors de cette recherche collaborative, vous allez devenir expérimentateur dans votre classe. Pour cela, vous allez devoir adopter une démarche scientifique et suivre un protocole de recherche. Dans cette FAQ de l'enseignant-expérimentateur, nous allons aborder les principaux points de vigilance à adopter lorsqu'on devient un expérimentateur dans sa classe. Si vous avez davantage de questions, n'hésitez pas à nous les communiquer dans les commentaires sur Lea.fr.

Comment le protocole expérimental a-t-il été construit ?

Le protocole de cette expérimentation a été créé par une équipe pluridisciplinaire composée de deux chercheuses en psychologie et d'une enseignante. Il est donc en accord avec les dernières recherches issues des sciences cognitives, mais aussi avec le fonctionnement d'une classe de cycle 3. La recherche que l'on vous propose a été rigoureusement pensée par l'ensemble de ces acteurs.

Pourquoi suivre un protocole expérimental strict ?

Lorsqu'on souhaite faire de la recherche scientifique, il est nécessaire que tous les participants soient évalués et entraînés dans les mêmes conditions. Ceci est possible grâce au protocole expérimental établi en amont de l'expérimentation. Ainsi, chaque étape de la recherche a été réfléchié par notre équipe pluridisciplinaire. En suivant ce protocole expérimental de près, il permet à tous les enseignants d'utiliser les mêmes évaluations, de suivre le même rythme d'entraînement et d'adopter les mêmes attitudes. Il est donc essentiel que chacun d'entre vous reste au plus proche des consignes que nous vous fournissons. C'est ce qui permettra d'obtenir des résultats solides et de pouvoir ensuite tirer des conclusions généralisables de cette expérimentation.

Pourquoi faire plusieurs fois la même dictée ?

La passation répétée d'une même dictée va permettre de mesurer l'évolution des élèves au fil de l'intervention et donc d'en mesurer les effets.

Quelle attitude adopter tout au long de cette expérimentation ?

Au cours de cette expérimentation, vous allez être amenés à évaluer et corriger vos élèves. Il est important d'avoir une attitude neutre envers vos élèves, vous devez donc agir de la même façon avec l'ensemble de vos élèves. De la même façon, vous devez encourager tous vos élèves à faire du mieux qu'ils peuvent, et pas uniquement les élèves en difficulté. Enfin, vous devez

garder à l'esprit que c'est le respect du protocole qui permet d'obtenir des données fiables. Essayez donc, autant que faire se peut, de rester au plus près de celui-ci.

Des consignes spécifiques pour chaque séance vous seront fournies pour vous aider à avoir cette attitude « neutre » (par exemple pendant la dictée, ne pas accentuer certains mots avec une orthographe spécifique).

Comment garantir l'anonymat de mes données ?

Les données que vous allez nous transmettre seront totalement anonymisées. Pour cela, nous allons attribuer à chacun de vos élèves un code anonyme. Vous devrez alors inscrire ce code sur la copie de votre élève avant de nous la transmettre. Ainsi, les données que nous recevrons ne seront pas nominatives et utiliseront uniquement ces codes.

Dois-je avertir les parents de mes élèves que je participe à une recherche scientifique ?

Un des principes fondamentaux de la recherche scientifique est le consentement éclairé. Dans le cas de notre recherche, les élèves étant mineurs, l'autorisation de leurs parents est donc requise. Pour cela, une autorisation parentale est à télécharger sur Lea.fr et à distribuer aux parents. Il s'agira de leur présenter le cadre et les objectifs de la recherche, ainsi que les rassurer sur l'anonymisation des données de leur enfant. Enfin, nous leur demanderons leur accord pour que les données anonymisées de leur enfant soient transmises au Centre de Recherche sur la Cognition et l'Apprentissage (CeRCA – CNRS) à des fins de recherche scientifique.

Comment faire si un parent ne m'autorise pas à communiquer les données de son enfant au laboratoire ?

Une fois l'autorisation parentale distribuée, si un parent vous la retourne avec la mention « n'autorise pas », cela signifie que ce dernier ne vous autorise pas à transmettre les données de son enfant au CeRCA. Deux options s'offrent à vous : l'enfant en question participe à l'expérimentation avec ses camarades mais vous ne nous transmettez pas ses dictées ensuite ; l'enfant en question ne participe pas à l'activité. Quoiqu'il en soit, cette autorisation concerne uniquement la remontée des données de l'enfant au laboratoire, cela n'empêche donc en aucun cas l'enfant de participer aux activités.

Comment faire si j'ai une question pendant l'expérimentation ?

Que ce soit avant, pendant ou après l'expérimentation, n'hésitez pas à nous communiquer l'ensemble de vos interrogations dans les commentaires sur Lea.fr. Notre équipe de chercheurs et de pédagogues sera présente pour vous guider tout au long de la recherche.